

LETTRE DE RENTREE 2015/2016

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Association Sportive, chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier de rentrée de l'Ugsel Nord-Cambrai dans lequel figurent les différentes informations et liens vers les documents nécessaires à la remise en route de vos associations sportives.

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires qui pourraient faciliter vos différentes démarches de début d'année.

En attendant de vous rencontrer lors de l'assemblée générale du 23 septembre, je vous souhaite une bonne rentrée scolaire.

Recevez, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Thierry DEPREZ
Directeur UGSEL Nord-Cambrai

Message du Président du comité UGSEL Nord-Cambrai

Chers collègues,

J'espère que ces vacances vous ont été profitables et qu'elles ont permis de vous ressourcer.

Je suis heureux de prendre la fonction de Président, fier de vous représenter, désireux de défendre nos particularités et motivé pour fédérer les énergies dont nous avons tous besoin.

Je vous souhaite à tous une année sereine, proche des enfants qui nous sont confiés, respectueux des collègues et de leurs engagements, riche en émotion.

Christophe SIZAIRE

Nouveau site Internet



Le **site internet** ainsi que son adresse ont également évolué, celui-ci est dorénavant référencé à : ugsel59c.fr

Modifications de la composition du bureau de l'UGSEL Nord-Cambrai

Suite au départ de Gaëtan Candelle, le **bureau** a été réorganisé de la façon suivante :

- ✓ Président : Christophe SIZAIRE
- ✓ Directeur : Thierry DEPREZ
- ✓ Secrétaire : Jean-Michel CLARISSE
- ✓ Trésorier : André HELLE



Commande de licences pour 2015 / 2016

La commande de licences sera possible à partir du moment où les étapes suivantes auront été validées :

1. Exportation, par l'établissement, des informations vers le portail **GABRIEL** ([+ d'infos](#))
2. Création de l'association sportive par le chef d'établissement ou son représentant sur **UGSELNET** ([+ d'infos](#))
3. Demande de licences par l'enseignant d'EPS par **UGSELNET** sous couvert de validation du chef d'établissement puis de l'UGSEL Nord-Cambrai ([cf tutoriel enseignant EPS](#)).

ATTENTION : Il est nécessaire que les élèves soient licenciés pour pouvoir être inscrit au départemental de cross-country (**date limite d'engagement 16 octobre**)

Formulaires d'adhésion et d'engagements sports individuels et collectifs

Ceux-ci sont à renseigner sur le site internet rubrique "[dossier de rentrée 2015/2016](#)" dans le menu documents administratifs puis à envoyer directement.

ATTENTION : le formulaire d'adhésion à l'UGSEL Nord-Cambrai doit également être imprimé (imprimez chaque page renseignée avant de cliquer sur continuer) et expédié à l'adresse indiquée après y avoir apposé la signature du chef d'établissement ainsi que le tampon de l'établissement (date limite : **19 septembre**) .

Cette année, le montant de la cotisation est fixée à **0,70 € par élève** à régler au Comité UGSEL Nord Cambrai. Une facture vous parviendra par l'intermédiaire du trésorier.

Quelques dates importantes en septembre

- ➔ **mercredi 9 septembre à 13h30** : réunion de rentrée UGSEL Nord-Pas-de-Calais au collège Sainte Ide de Lens.
- ➔ **mercredi 16 septembre** : journée nationale du sport scolaire
- ➔ **mercredi 23 septembre à 17h30** : assemblée générale UGSEL Nord Cambrai à l'Institution Saint Jean de Douai





INFORMATIONS PRATIQUES

CARNET DE BORD DE L'ASSOCIATION SPORTIVE :

Ce document a un caractère obligatoire.

Il se compose de deux parties. Une partie « caractéristique » de l'Association Sportive de l'établissement et une partie propre à chaque enseignant ou animateur d'AS.

Le carnet de bord de l'Association Sportive doit être visé par le chef d'établissement, Président de l'AS.

CATEGORIES D'AGE

Pour l'année scolaire 2015/2016 les catégories d'âge sont les suivantes :

- Senior, garçon et fille : **1994/1995**
- Junior, garçon et fille : **1996/1997/1998**
- Cadet, garçon et fille : **1999/2000**
- Minime, garçon et fille : **2001/2002**
- Benjamin, garçon et fille : **2003/2004**
- Poussin, garçon et fille (participe en benjamin(e)) : **2005/2006**

CERTIFICAT MEDICAL

Conformément à la circulaire n° 95-050 du 3 mars 1995, toute attribution de licence sportive ne peut se faire que sur présentation d'un certificat médical de non contre indication à la compétition, dans les sports expressément désignés sur le certificat médical.

En conséquence, il est rappelé aux Chefs d'Etablissement, Présidents des Associations Sportives, qu'il s'engage à ce que tout élève licencié ait, au préalable, présenté un certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition des activités inscrites sur celui-ci. Les certificats seront conservés dans chaque établissement.

CHAMPIONNATS NATIONAUX

En cas de qualification aux Nationaux, les informations et documents (4 pages, feuilles de confirmation de participation, réservations repas et hébergement, etc.) seront à consulter et à télécharger sur le site de l'Union Nationale à www.ugsel.org





CONTACTS COMITE UGSEL NORD-CAMBRAI (+d'infos)

Directeur départemental

Thierry Deprez
30 A rue Hautefois
59242 CAPPELLE EN PEVELE
E-mail : directeur@ugsel59c.fr

Trésorier départemental

André Helle
14, avenue Kennedy
59610 FOURMIES
E-mail : tresorier@ugsel59c.fr

PRIMES KILOMETRIQUES

Elles sont à réclamer au trésorier du comité départemental Nord-Cambrai dès que des élèves de votre établissement participent à un championnat national UGSEL. Document à [télécharger](#) sur le site internet UGSEL Nord-Cambrai

QUALIFICATION EXEPTIONNELLE

Une demande de qualification exceptionnelle pour un championnat régional est à faire par écrit à l'aide du formulaire spécifique [téléchargeable](#) à partir du site internet UGSEL Nord-Cambrai. Elle doit parvenir au directeur du comité départemental Nord-Cambrai au plus tard 24h00 après la compétition sportive départementale, en y justifiant la demande.

NOUVEAUX REGLEMENTS

Les règlements UGSEL 2012-2016 sont disponibles sur le site de l'UGSEL Nationale (www.ugsel.org), ainsi que sur le site départemental. Pensez à vérifier régulièrement les éventuelles modifications.

RESPONSABILITES

L'UGSEL, l'établissement et la ville organisateurs d'une compétition déclinent toutes responsabilités en cas de vols, d'oublis, de pertes, de dégradations ...etc. Nous rapelons que lors des déplacements en compétition chaque enseignant ou éducateur a la responsabilité des élèves qu'il encadre.

STATUTS

Les Associations Sportives d'établissement doivent joindre à leur demande d'adhésion un exemplaire de leurs statuts, conformément aux statuts de l'UGSEL Nationale (article 5). Pour actualiser ceux ci, vous trouverez sur le site un modèle de statut type d'association sportive. Il sera nécessaire pour officialiser ces modifications de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire.